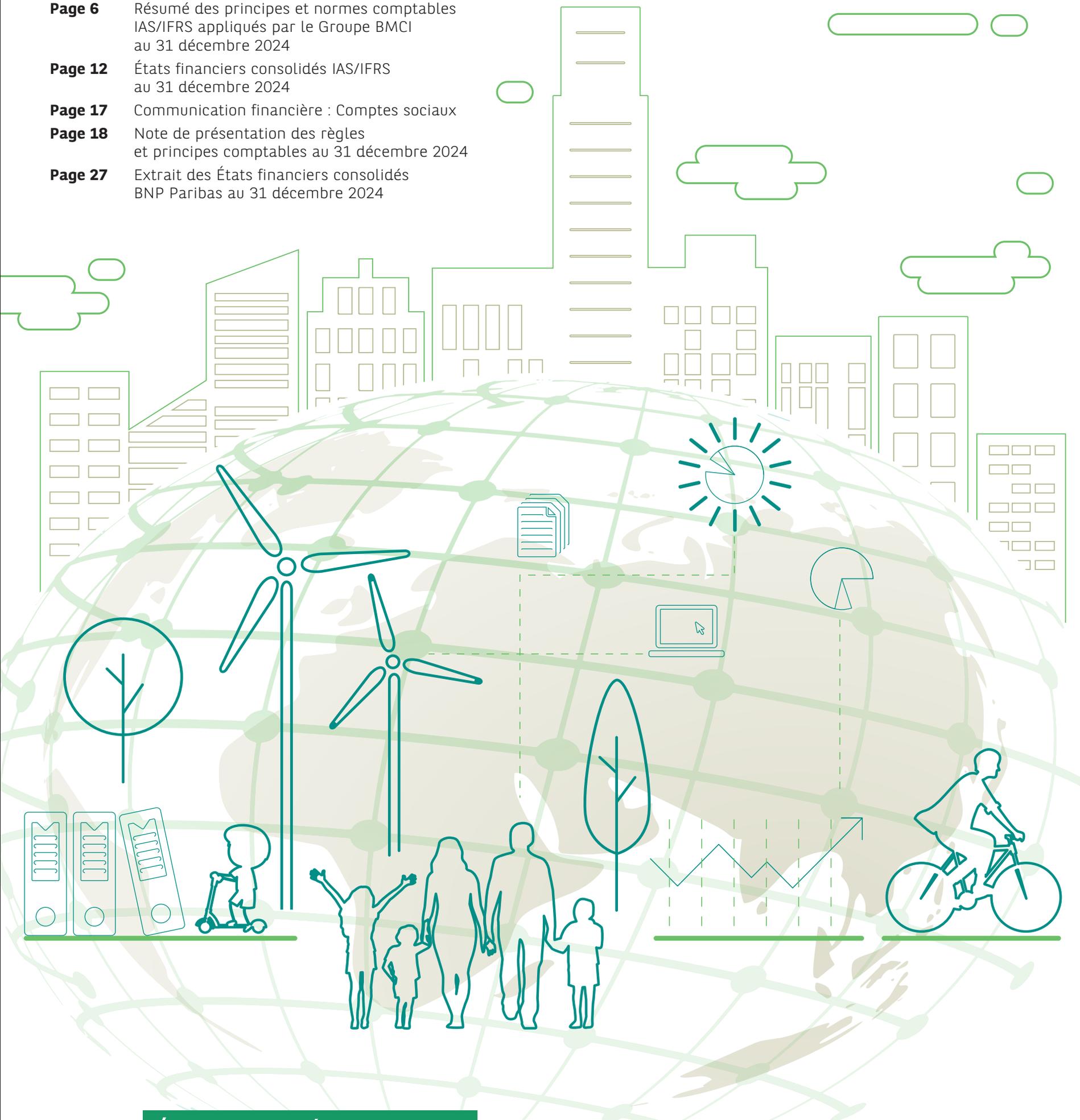


COMMUNICATION FINANCIÈRE

Page 2	Communiqué : Résultats au 31 décembre 2024
Page 3	Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
Page 5	Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2024
Page 6	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 31 décembre 2024
Page 12	États financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2024
Page 17	Communication financière : Comptes sociaux
Page 18	Note de présentation des règles et principes comptables au 31 décembre 2024
Page 27	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2024



ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

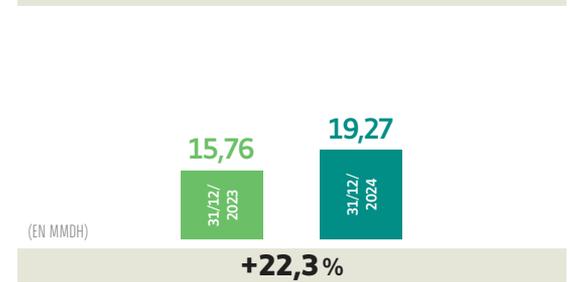
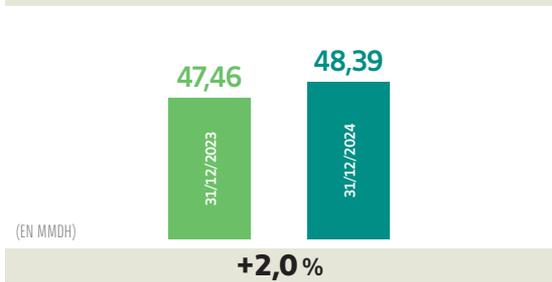
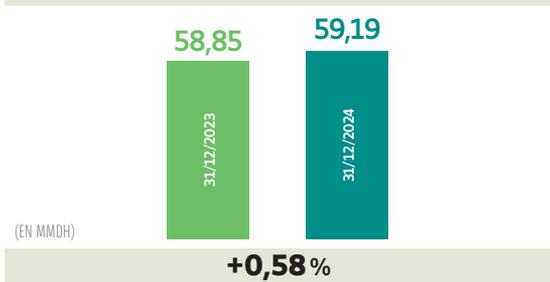
Le groupe BMCI affiche au 31 décembre 2024, un Résultat Net Consolidé de **326 millions de dirhams**, en évolution de **+91%** par rapport à 2023. ⁽¹⁾
 Le Produit Net Bancaire Consolidé atteint **3,79 milliards de dirhams** en hausse de **10%** par rapport au 31 décembre 2023.
 Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **2,24 milliards de dirhams** et le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit à **59%** en baisse de **4,6%** par rapport à fin décembre 2023.
 Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **810 millions de dirhams**, soit une hausse de **28%** par rapport au 31 décembre 2023. Cette hausse inclut un effort de provisionnement pour améliorer le taux de couverture des créances détenues en portefeuille.
 Le Résultat Net Avant Impôt (RNAI) Consolidé atteint plus de **716 millions de dirhams** en progression de **17%** par rapport au 31 décembre 2023. ⁽²⁾

	SOCIAL	CONSOLIDÉ
PRODUIT NET BANCAIRE	3,56 MILLIARDS DE DIRHAMS	3,79 MILLIARDS DE DIRHAMS
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1,33 MILLIARD DE DIRHAMS	1,55 MILLIARD DE DIRHAMS
RÉSULTAT NET	292 MILLIONS DE DIRHAMS	326 MILLIONS DE DIRHAMS
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	62,9%	59,1%
CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE	49,15 MILLIARDS DE DIRHAMS	59,19 MILLIARDS DE DIRHAMS
RATIO DE SOLVABILITÉ	15,2%	13,2%
RATIO DE LIQUIDITÉ	186%	140%

CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)
 Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 59,19 milliards de dirhams à fin décembre 2024 contre 58,85 milliards de dirhams au 31 décembre 2023, tirés par le segment « Corporate »

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (EN MMDH)
 Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 2% pour atteindre 48,39 milliards de dirhams à fin décembre 2024 contre 47,46 milliards de dirhams au 31 décembre 2023. Les ressources non rémunérées s'améliorent et représentent 77% à fin décembre 2024 contre 75,7% en 2023.

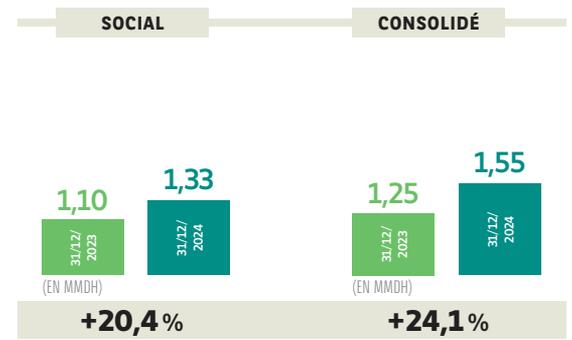
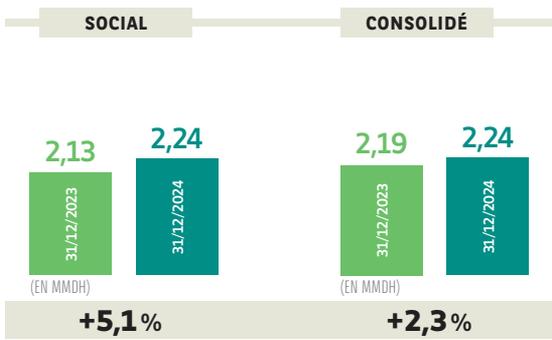
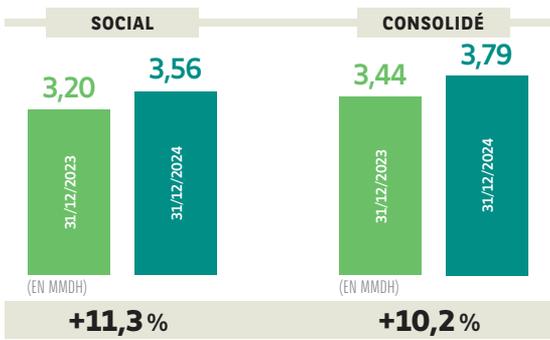
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (EN MMDH)
 Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 19,27 milliards de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 22,3% par rapport au 31 décembre 2023.



PRODUIT NET BANCAIRE (EN MMDH)
 Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,79 milliards de dirhams à fin décembre 2024 en hausse de 10,2% par rapport à fin décembre 2023 tiré principalement par les effets cumulés de :
 • +9,1% de la marge nette d'intérêt (qui atteint 2,65 milliards de MAD).
 • +3,6% du résultat des opérations de marché (qui atteint 626 millions de MAD).
 • +13,8% des commissions (qui atteignent 528 millions MAD).
 Au niveau des comptes sociaux, le Produit Net Bancaire s'élève à 3,56 milliards de dirhams, en hausse de 11,3% par rapport à fin décembre 2023.

FRAIS DE GESTION (EN MMDH)
 À fin décembre 2024, les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à 2,24 milliards de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé continue à s'améliorer en affichant 59,1% à fin décembre 2024 contre 63,7% à fin décembre 2023 soit une baisse de 4,6%.

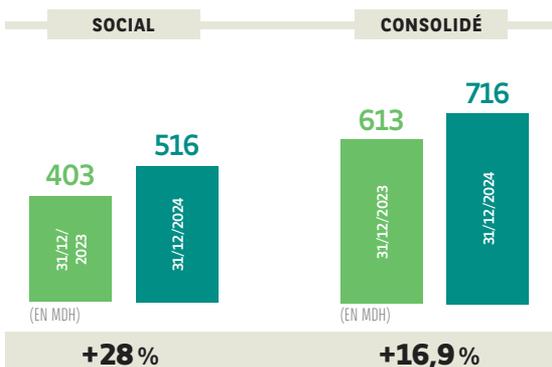
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (EN MMDH)
 Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,55 milliard de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 24,1% par rapport à fin décembre 2023. Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Brut d'Exploitation est en hausse de 20,4% par rapport à fin décembre 2023.



COÛT DU RISQUE (EN MDH)
 Le Coût du Risque Consolidé a enregistré une hausse de 27,9% à fin décembre 2024 par rapport à fin décembre 2023. Cette hausse inclut à nouveau un effort de provisionnement pour améliorer le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux qui va s'établir à 80,1%.

RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EN MDH)
 Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 716 millions de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 16,9% par rapport à fin décembre 2023 (+35% hormis les éléments non récurrents). Pour les comptes sociaux, le Résultat Avant Impôts enregistre une hausse de 28% par rapport fin décembre 2023 (+14% hormis les éléments non récurrents).

RÉSULTAT NET (EN MDH)
 Le Résultat Net Consolidé s'est établi à 326 millions de dirhams à fin décembre 2024, soit une hausse de 90,7% par rapport à fin décembre 2023 (+48% hormis les éléments non récurrents). Au niveau des comptes sociaux, le Résultat Net s'établit à 292 millions de dirhams, soit une hausse de 50,5% par rapport à fin décembre 2023 (+25% hormis les éléments non récurrents).



(1) Ce résultat inclut des éléments non récurrents à hauteur de 180,8 millions de dirhams (après impôts) en 2024 contre 172 millions de dirhams (après impôts) en 2023. Hors éléments non récurrents, le Résultat Net consolidé s'établirait à 506,8 millions de dirhams en 2024 contre 343 millions de dirhams en 2023, soit une progression de 48%.
 (2) Le RNAI consolidé inclut des éléments non récurrents à hauteur de 135 millions de dirhams en 2024 contre 16 millions de dirhams en 2023. Hors éléments non récurrents, le RNAI consolidé s'établirait à 851 millions de dirhams en 2024 contre 629 millions de dirhams en 2023, soit une progression de 35%.

PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES : Sous réserve de l'aval du régulateur, le Directoire proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende ordinaire de **18 dirhams par action**.

L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de janvier 2025 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière.
 Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme : **AAA (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Stable** • Note à court terme : **F1+ (mar)** • Note de soutien extérieur : **3**

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 28 juin 2024 a donné quitus entier aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes, les Cabinets BDO et FIDAROC GRANT THORNTON, pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs pendant l'exercice clos au 31 décembre 2023.

En outre, constatant l'arrivée à échéance des mandats de l'ensemble des membres en fonction composant le Conseil de Surveillance de la Banque, l'Assemblée Générale a décidé de renouveler pour une durée de trois exercices, soit 2024, 2025 et 2026, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, hormis M. Michel Pebereau, suite à l'atteinte de la limite d'âge.

En matière de constitution, l'Assemblée Générale a ratifié les nominations ainsi que les cooptations suivantes :

- La nomination de M. Seyf ISMAIL, en tant que nouveau représentant permanent de « BNP Paribas IRB Participations », en remplacement de M. Abdelmajid FASSI-FIHRI ;
- La ratification de la cooptation de M. Abdelmajid FASSI-FIHRI, en qualité de membre de Conseil de Surveillance et ce, pour une durée de trois exercices, soit 2024, 2025 et 2026.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses Comités Spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

En conséquence des divers changements intervenus tels que cités ci-avant, le Conseil de Surveillance au 31 décembre 2024 est composé de 12 membres :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance - Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. François BENAROYA	Vice-Président - Responsable Territoire Europe - Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-fév-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Janie LETROT	Membre indépendant - Présidente du Comité d'Audit	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant - Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Yves MARTRENCAR	Membre - Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Philippe DUMEL	Membre	26-juin-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI	Membre	28-juin-24	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
AXA Assurance Maroc, Représentée par Mme Meryem CHAMI depuis le 19 octobre 2020	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Seyf ISMAIL depuis le 28 juin 2024	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE GOUVERNANCE



FAITS MARQUANTS

GOUVERNANCE

Nomination de Sebastien ROLLET en tant que Chief Transformation Officer de la BMCI

Le Conseil de Surveillance de la BMCI réuni en date du 29/11/2024, sous la présidence de Jaouad HAMRI, a nommé Sebastien ROLLET au poste de Chief Transformation Officer et membre du Directoire de la BMCI à compter du 01er janvier 2025.

Diplômé de l'Université Pierre Mendès-France d'un master en management et ingénierie et d'un master en affaires internationales, M. Sebastien Rollet a réalisé l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe BNP Paribas. Il a occupé plusieurs postes à responsabilités, notamment dans les domaines de la gestion de projets, de l'efficacité opérationnelle, de la transformation et de l'innovation, en exerçant des fonctions clés dans diverses filiales du Groupe BNP Paribas en France et à l'international, notamment en Egypte, en Ukraine et en Pologne. Fort de son expérience de près de 20 ans, M. Sebastien Rollet contribuera à poursuivre la transformation stratégique de la BMCI pour accompagner ses ambitions de développement et de croissance.

PRIX & DISTINCTIONS

BMCI Factoring remporte le prix du meilleur factor

BMCI Factoring remporte le prix du Meilleur Factor pour la région Afrique et Moyen-Orient lors des FCI Business Awards 2024. Ce prix prestigieux vient récompenser l'excellence et l'innovation de BMCI Factoring sur le marché de l'affacturage.

Après avoir obtenu la troisième place en 2022, BMCI Factoring se hisse cette année sur la plus haute marche du podium, confirmant ainsi son rôle de leader incontournable dans le domaine de l'affacturage à l'export. Cette distinction illustre non seulement la qualité de nos services, mais également l'engagement et le professionnalisme de nos équipes qui œuvrent quotidiennement pour offrir des solutions adaptées aux besoins de nos clients.

ENGAGEMENT

Organisation de la seconde édition du Sustainable Finance Forum

Dans le cadre de son ambition d'être une banque de référence au niveau de la place en termes de financement vert en accompagnant le tissu économique marocain dans son développement durable, et spécifiquement sur le volet de la transition énergétique, la BMCI a organisé le 28 janvier dernier à Casablanca, la seconde édition du Sustainable Finance Forum. Cet événement organisé en présence de plusieurs personnalités influentes et représentants de haut niveau du Royaume tels que des ministres, des dirigeants, des experts et des porteurs de success stories en développement durable, ainsi que par le management BNP Paribas, a permis d'explorer des solutions innovantes pour accélérer la transition vers un avenir durable ; trois thématiques majeures ayant été mises en avant : la décarbonation, la gestion durable de l'eau et l'entrepreneuriat féminin, autant de défis stratégiques pour le Maroc.

A cette occasion, la BMCI a signé deux partenariats majeurs. Le premier, conclu avec la BERD, fait de la BMCI la première banque marocaine à bénéficier du programme de financement vert GEFF III, destiné à soutenir les projets en énergie durable et gestion des ressources naturelles. Le second signé avec EcoVadis, introduit une offre de financement à impact liée à la notation RSE, permettant aux entreprises d'améliorer leur impact environnemental et social tout en bénéficiant de conditions financières avantageuses

L'innovation a également été mise à l'honneur avec la remise des prix du Greentech Roadshow, récompensant les startups les plus prometteuses dans les domaines du bas-carbone, de l'économie bleue et de l'agritech.

Cet événement a ainsi renforcé le positionnement de la BMCI comme un acteur majeur de la finance durable au Maroc, pleinement aligné sur la stratégie du Groupe BNP Paribas, qui place la durabilité au cœur de ses priorités.

Introduction du premier deal ISLF+ au Maroc

Poursuivant son engagement en faveur de l'inclusion financière et du développement durable, la BMCI a mis en place une solution de financement innovante et inédite au Maroc en faveur de l'Association Al Amana, spécialisée dans le micro-crédit. Ce financement, d'un montant de 200 millions de dirhams, sous forme d'ISLF+ (Inclusive & Sustainability Linked Financing), constitue une première au Royaume.

Dans le cadre de ce nouveau type de financements, les acteurs de la finance inclusive sont soumis à l'atteinte d'objectifs environnementaux, sociaux et de transition prédéfinis afin de bénéficier de taux d'intérêt réduits ou d'assistance technique et d'un accompagnement dédié par le JUST Institute.

Le Greentech Roadshow ; un soutien aux startups signé BMCI

Dans le cadre de son engagement continu en faveur de l'Open Innovation et du développement durable, la BMCI a lancé en juillet 2024, le Greentech Roadshow, un concours d'envergure nationale visant les startups opérant dans le bas carbone, l'économie bleue et l'agritech. Organisé en partenariat avec le Technopark, la French Tech et le Kluster CFCIM, et sponsorisé par Arval et Engie.

Avec plus de 100 candidatures reçues, le roadshow a parcouru les villes d'Essaouira, Fès, Tanger et Casablanca, permettant aux startups retenues de présenter leurs solutions disruptives en matière de technologies vertes et de développement durable. A chaque étape, un finaliste a été choisi, ces derniers ont ensuite été départagés par ordre de mérite lors du Sustainable Finance Forum organisé en janvier 2025 à Casablanca

A ce titre, un partenariat stratégique a été signé entre la BMCI et le Technopark, afin de renforcer la synergie entre les deux structures en matière d'Open Innovation et de soutenir le développement de solutions technologiques durables.

INNOVATION

La BMCI innove avec une émission obligataire subordonnée

Pour la première fois dans le secteur bancaire marocain, la BMCI a clôturé avec succès, en septembre 2024, une émission obligataire subordonnée de 1,5 milliard de dirhams, destinée au rachat des anciennes lignes obligataires subordonnées émises en 2018 et 2019.

Cette opération inédite de refinancement témoigne la gestion proactive de la dette bancaire par la BMCI. En effet, le rachat des lignes obligataires existantes permet d'optimiser la gestion du passif, d'améliorer les ratios prudentiels et d'aborder sereinement son plan de développement.

Le succès de cette émission illustre une nouvelle fois la capacité d'innovation de la BMCI et la confiance des investisseurs, qui participent ainsi activement au renforcement de la solidité du système bancaire marocain.

La BMCI inaugure son DesignLab

Dans la continuité de sa stratégie d'innovation, alignée sur celle du Groupe BNP Paribas, la BMCI a inauguré en mars 2024 son DesignLab, un accélérateur d'innovation au service de l'écosystème entrepreneurial et de la transformation digitale de la banque.

Un espace inspirant et fonctionnel, le DesignLab met à disposition des espaces collaboratifs favorisant la co-création et le développement de nouvelles solutions. Il accompagne les start-ups en partenariat avec des incubateurs, universités et cités de l'innovation, contribuant ainsi à l'émergence de projets à fort impact.

Le DesignLab vise également à favoriser l'émergence et le succès de Startups, à travers des programmes d'accompagnement stratégique et opérationnel ainsi que d'acculturer les collaborateurs aux nouvelles méthodes de travail telles que l'agilité et le Design Thinking, tout en accélérant la transformation digitale amorcée par la BMCI ces dernières années.

PARTENARIATS

La BMCI et le Réseau Entreprendre Maroc renouvellent leur partenariat

La BMCI et le Réseau Entreprendre Maroc (REM) ont renouvelé leur partenariat stratégique, réaffirmant ainsi leur engagement en faveur de l'entrepreneuriat social et féminin au Maroc.

S'inscrivant dans une démarche globale d'accompagnement des jeunes entrepreneuses, notamment celles engagées dans des projets à fort impact social et économique, ce partenariat initié en 2019 a déjà produit des résultats encourageants.

En 2024, cette collaboration prend une nouvelle dimension avec le doublement du financement dédié aux entrepreneuses, passant de 1 à 2 millions de dirhams. Cette étape significative témoigne de la volonté commune de la BMCI et du REM à renforcer leur soutien à l'écosystème entrepreneurial marocain.

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017, remplacera la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

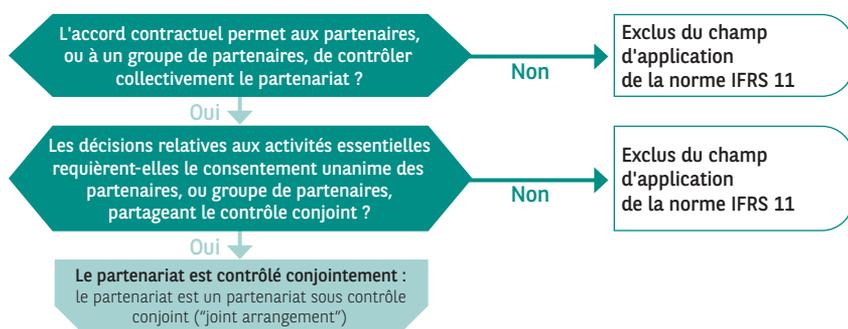
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 décembre 2024 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance*	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%
DIGIFI*	Établissement de paiement	IG	69,81%	69,81%
DIGI SERVICE*	Développement de services digitaux	IG	73,93%	73,93%

* En cours de liquidation

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

➤ Comptabilisation :

- Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

➤ « FVOCID » pour les instruments de dette

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

➤ « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)

- Comptabilisation :

- Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

➤ Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories

➤ Comptabilisation :

- Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
- Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :

➤ Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles :

- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »

- **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »

- **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests). Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

➤ Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).

➤ Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.

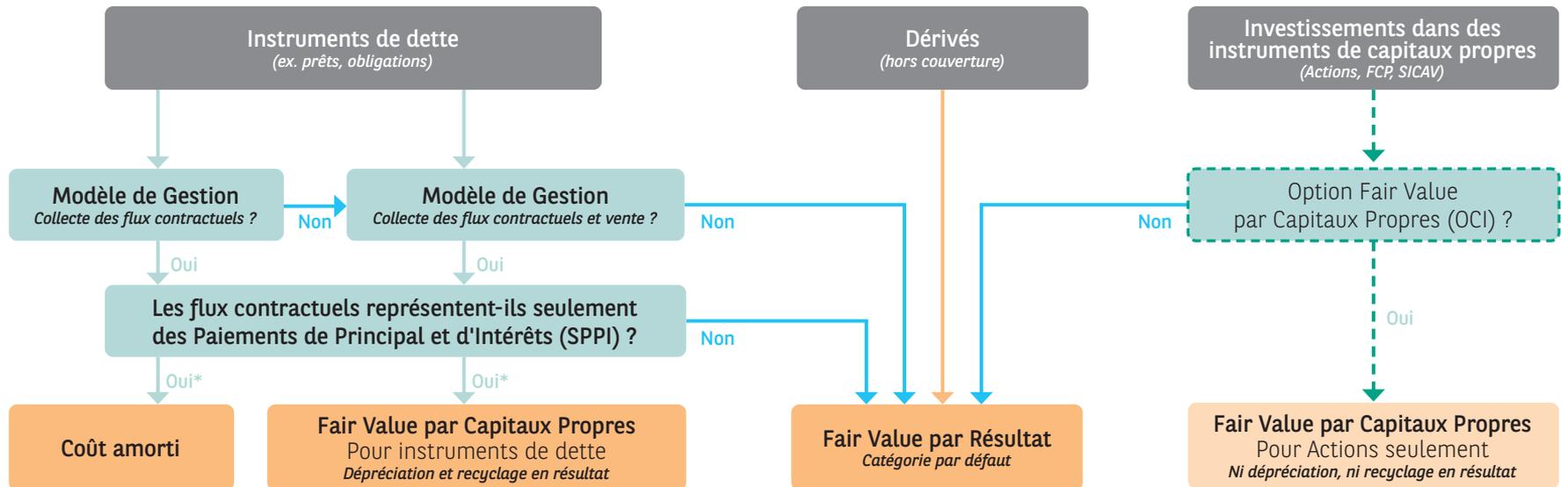
➤ Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte net est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

➤ À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date

➤ Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers n'ont pas beaucoup changé

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
 - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions d'IAS 39 ont été conservés dans IFRS 9.
 - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Le seul changement introduit par IFRS 9 concernant les passifs financiers a trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre des dettes désignées en juste valeur sur option, qui sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
 - Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
 - Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
- Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time - « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes :

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futurs) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplcation par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir le flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplcation par modèle.

2- CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

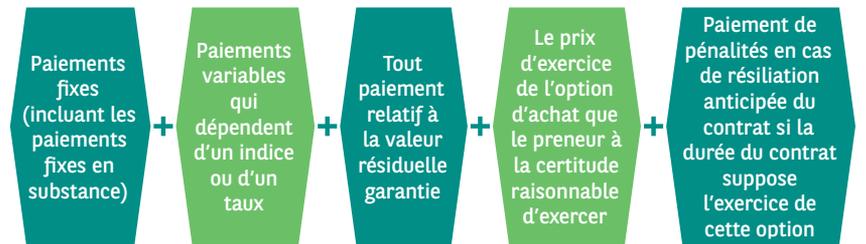
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
 - Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.
- L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%



3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influent sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations. Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
- L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss - « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.

Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVES

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVES INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
 - Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
 - Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.
- Au 31 décembre 2024, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de l'Office des Changes, courant mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification est en cours.

La BMCI a reçu de la part de la CNSS au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la période 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-);
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1);
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne : **Contrôles de 1^{er} niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinies, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligatoire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEAR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité

- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.

L'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 793 805	1 362 880
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 475 187	1 796 340
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 160 357	1 459 550
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	314 830	336 790
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 749 697	1 489 698
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 749 697	1 489 698
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	7 118 952	6 980 794
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 465 886	1 162 315
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	59 193 851	58 853 849
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	29 088	165 059
Actifs d'impôt différé	301 008	301 326
Comptes de régularisation et autres actifs	1 152 776	1 259 012
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	6 680	14 987
Immubles de placement	22 320	24 070
Immobilisations corporelles	1 066 024	1 142 062
Immobilisations incorporelles	611 420	561 158
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	78 074 415	75 201 270

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés	3 821 763	3 536 036
Intérêts et charges assimilés	1 172 754	1 107 655
MARGE D'INTÉRÊT	2 649 009	2 428 381
Commissions perçues	593 568	533 100
Commissions servies	65 118	68 831
MARGE SUR COMMISSIONS	528 450	464 269
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	625 141	610 846
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	610 948	506 180
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	14 193	104 666
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	615	-6 544
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	615	-6 544
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	120 734	90 266
Charges des autres activités	135 227	149 468
PRODUIT NET BANCAIRE	3 788 722	3 437 749
Charges générales d'exploitation	1 983 205	1 938 719
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	257 772	251 844
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 547 745	1 247 186
COÛT DU RISQUE	809 988	633 364
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	737 757	613 822
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-4 455	4 046
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-16 848	-5 083
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	716 453	612 785
Impôts sur les bénéfices	390 383	441 760
RÉSULTAT NET	326 070	171 026
Résultat hors groupe	924	-199
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	325 146	171 224
Résultat par action (en dirham)	24	13
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT NET	326 070	171 026
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	29 763	5 536
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-12 064	-2 048
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	-1 262	1 243
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	602	-400
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	17 039	4 331
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	343 109	175 357
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	342 185	175 555
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	924	-199

BILAN PASSIF IFRS

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	7 923	1 674
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7 923	1 674
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 815 939	6 303 229
Dettes envers la clientèle	48 393 162	47 464 482
Titres de créance émis	7 801 290	6 876 580
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	34 895	9 799
Passifs d'impôt différé	258 113	186 741
Comptes de régularisation et autres passifs	4 270 132	4 094 553
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	844 945	744 140
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 302 548	2 302 362
Capital et réserves liées	6 541 881	6 541 881
Réserves consolidées	456 938	501 262
➤ Part du groupe	430 575	474 700
➤ Part des minoritaires	26 363	26 562
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	20 579	3 540
Résultat net de l'exercice	326 070	171 026
➤ Part du groupe	325 146	171 224
➤ Part des minoritaires	924	-199
TOTAL PASSIF IFRS	78 074 415	75 201 270
CAPITAUX PROPRES	7 345 468	7 217 709
➤ Part du groupe	7 318 181	7 191 346
➤ Part des intérêts minoritaires	27 287	26 364

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	716 453	612 785
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	257 772	251 844
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	832 794	636 123
+/- Dotations nettes aux provisions	100 805	-17 376
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-4 455	4 046
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-37 466	15 493
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	1 149 450	890 181
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-1 548 761	-1 304 562
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-184 160	-1 819 557
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-117 646	866 768
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	281 815	288 907
- Impôts versés	-168 986	-615 330
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-1 737 739	-2 583 774
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	128 164	-1 080 858
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	12 762	-2 289
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 750
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-231 997	-238 918
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-217 485	-239 457
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 030	-239 027
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	186	792 477
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-238 844	553 450
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	-328 165	-766 865
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-238 165	-766 865
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	290 214	1 057 079
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 362 880	776 704
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 072 666	280 375
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	-37 951	290 214
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 793 805	1 362 880
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 831 756	-1 072 666
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-328 165	-766 865

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Impôts courants	29 088	165 059
Impôts différés	301 008	301 326
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	330 097	466 385
Impôts courants	34 895	9 799
Impôts différés	258 113	186 741
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	293 008	196 541
Charge d'impôts courants	318 357	478 915
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	72 026	-37 156
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	390 383	441 760
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	326 070	171 026
Charges d'impôt sur les bénéfices	390 383	441 760
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	54,5%	72,1%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'impôt en vigueur	38,5%	37,8%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,8%	0,8%
Déficit reportable		
Autres éléments	15,2%	33,6%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	54,5%	72,1%


TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2022	1 327 928	5 213 953	-	713 641	-791	7 254 731	23 569	7 278 300
Opérations sur capital								
Paievements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-239 027		-239 027	125	-238 902
Autres				5 010		5 010	2 869	7 878
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023				171 224		171 224	-199	171 026
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					4 331	4 331		4 331
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				-4 923		-4 923		-4 923
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				-4 923	4 331	-592		-592
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉC 2023	1 327 928	5 213 953	-	645 925	3 540	7 191 346	26 364	7 217 709
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti								
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023 CORRIGÉS	1 327 928	5 213 953	-	645 925	3 540	7 191 346	26 364	7 217 709
Opérations sur capital								
Paievements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-239 030		-239 030	0	-239 030
Autres				21 617		21 617		21 617
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024				325 146		325 146	923	326 069
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					17 039	17 039		17 039
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				2 064		2 064		2 064
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)				2 064	17 039	19 103		19 103
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 327 928	5 213 953	-	755 721	20 579	7 318 181	27 287	7 345 468

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	1 749 697	1 489 698
Effets publics et valeurs assimilés	1 749 697	1 489 698
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Titres cotés		
Titres non cotés		
Titres de participations non consolidés		
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	1 749 697	1 489 698

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1 706 342	37 538	-	1 467 202	5 305	-
Obligations et autres titres à revenu fixe			2 286			2 286
Actions et autres titres à revenu variable						
Titres de participation non consolidés		0			0	
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées	43 355			22 496		
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	1 749 697	37 538	2 286	1 489 698	5 305	2 286
Total gains et pertes latents		37 538	2 286		5 305	2 286
Impôts différés		15 015	914		2 122	914
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables		22 523	1 371		3 183	1 371
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		22 523	1 371		3 183	1 371

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2023	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2024
Valeur brute	46 076						46 076
Amortissements et provisions	22 006					1 750	23 756
VALEUR NETTE AU BILAN	24 070					-1 749	22 320

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2024			31/12/2023		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 192 988	460 046	732 942	1 210 864	377 379	833 485
Equip. Mobilier, installation	784 364	614 842	169 522	766 260	599 800	166 460
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	748 431	584 871	163 560	703 792	561 675	142 117
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 725 783	1 659 759	1 066 024	2 680 916	1 538 854	1 142 062
Logiciels informatiques acquis	1 183 803	674 939	508 863	1 050 574	591 920	458 654
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	102 557		102 557	102 504		102 504
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 286 360	674 939	611 420	1 153 078	591 920	561 158

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2023	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2024
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720				87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	2 465 886	1 162 315
Comptes et prêts	1 326 218	278 188
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	1 134 365	880 666
TOTAL EN PRINCIPAL	2 460 583	1 158 853
Créances rattachées	10 930	5 405
Provisions	5 627	1 944
Valeur nette	2 465 886	1 162 315
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 404 685	5 214 239
Comptes à vue	250 049	1 085 721
Comptes et avances à terme	4 145 539	4 119 686
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	9 097	8 832

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	6 815 939	6 303 229
Comptes et emprunts	5 120 611	5 341 462
Valeurs données en pension	1 682 070	950 988
TOTAL EN PRINCIPAL	6 802 681	6 292 450
Dettes rattachées	13 258	10 779
VALEUR AU BILAN	6 815 939	6 303 229
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 422 591	5 231 534
Comptes ordinaires créditeurs	226 131	48 577
Comptes et avances à terme	4 189 830	5 174 918
Dettes rattachées	6 630	8 039

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH					
	Solde au 31/12/2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 31/12/2024
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	292 077	-	16 484	-	-	275 593
Provision pour engagements sociaux	113 817	6 595	-	-	1 262	121 674
Provision pour litige et garanties de passif	86 827	-	36 806	-	-	50 021
Provision pour risques fiscaux	-	-	-	-	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	251 419	253 942	107 387	-	-317	397 657
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	744 140	260 537	160 677	945	945	844 945

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	3 464 532	571 093	2 893 439	3 195 424	593 498	2 601 926
Comptes et prêts / emprunts	2 941 630	341 065	2 600 565	2 681 059	332 142	2 348 917
Opérations de pensions	1 180	2 682	-1 502	5 341	4 731	610
Opérations de location-financement	521 723	227 346	294 377	509 024	256 625	252 400
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	55 237	184 982	-129 745	58 621	175 437	-116 816
Comptes et prêts / emprunts	55 237	121 419	-66 182	58 621	139 388	-80 767
Opérations de pensions	-	63 563	-63 563	-	36 049	-36 049
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE	-	416 162	-416 162	-	338 720	-338 720
TITRES DE DETTES	301 993	517	301 476	281 991	-	281 991
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 821 763	1 172 754	2 649 009	3 536 036	1 107 655	2 428 381

COMMISSIONS NETTES

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	112 578	48 366	64 212	102 915	50 490	52 425
☑ Avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
☑ Avec la clientèle	88 186	48 366	39 820	81 272	50 490	30 782
☑ Sur titres	24 392	-	24 392	21 573	-	21 573
☑ De change	-	-	-	70	-	70
☑ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	480 990	16 752	464 238	430 184	18 341	411 844
Produits nets de gestion d'OPCVM	12 090	-	12 090	9 049	-	9 049
Produits nets sur moyen de paiement	219 299	-	219 299	182 028	-	182 028
Assurance	86 702	-	86 702	87 336	-	87 336
Autres	162 899	16 752	146 147	151 771	18 341	133 431
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	593 568	65 118	528 450	533 100	68 831	464 269

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2024

	En milliers de DH				
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Autres	Total
TOTAL BILAN	67 665 954	5 020 614	5 157 475	230 372	78 074 415
Dont					
ÉLÉMENTS D'ACTIF					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 464 282	-	-	10 905	2 475 187
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 710 451	-	-	39 246	1 749 697
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 363 802	44	74 833	27 207	2 465 886
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 253 324	4 884 981	5 051 821	3 725	59 193 851
Immobilisations corporelles	991 508	93	7 245	67 178	1 066 024
ÉLÉMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 912 231	7 344	1 896 364	-	6 815 939
Dettes envers la clientèle	45 638 343	17 875	2 736 944	-	48 393 162
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées	2 302 548	-	-	-	2 302 548
Capitaux propres	7 244 284	242 258	62 712	-203 786	7 345 468



RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2024						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	1 749 736			39		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	1 749 736			39		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	58 495 822	9 023 223	9 101 144	341 108	626 942	6 873 451
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 471 513	-	-	5 627	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	48 905 186	9 023 223	9 101 144	335 309	626 942	6 873 451
Titres de dettes	7 119 124	-	-	172	-	-
TOTAL ACTIF	60 245 559	9 023 223	9 101 144	341 147	626 942	6 873 451
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	17 413 243	1 855 781	695 891	40 938	59 817	175 038
TOTAL	77 658 802	10 879 004	9 797 035	382 085	686 558	7 048 489
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2023						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	1 489 766			68		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle						
Titres de dettes	1 489 766			68		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	58 171 363	7 964 885	8 259 937	322 189	654 176	6 422 861
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 164 259	0	0	1 944	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	50 025 977	7 964 885	8 259 937	319 913	654 176	6 422 861
Titres de dettes	6 981 127	-	-	333	-	-
TOTAL ACTIF	59 661 129	7 964 885	8 259 937	322 257	654 176	6 422 861
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	12 554 732	3 200 406	647 036	30 507	71 924	189 636
TOTAL	72 215 860	11 165 292	8 906 973	352 765	726 100	6 612 497

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	10 221	204 436
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	-29 320	22 328
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	29	28
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-18 919	20 583
Engagements par signature	-10 430	1 717
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	39 541	182 109
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	27 235	190 575
Engagements par signature	12 307	-8 466
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)	-465 187	26 079
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-465 187	26 079
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-450 589	43 951
Engagements par signature	-14 598	-17 872
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-94 251	-49 130
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-549 217	181 386
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-273 136	-834 039
Récupérations sur prêts et créances	12 364	19 289
➤ comptabilisés au coût amorti	12 364	19 289
➤ comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-809 988	-633 364

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2024

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	2 500 531	18 396	82 497	-1 207	48 792	2 649 009
MARGE SUR COMMISSIONS	463 260	-262	25 915	57 222	-17 685	528 450
PRODUIT NET BANCAIRE	3 639 702	30 933	101 731	66 348	-49 992	3 788 722
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 941 049	41 374	12 352	17 611	-29 181	1 983 205
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	646 943	-23 608	91 705	45 072	-22 355	737 757
RÉSULTAT NET	308 596	-25 776	52 936	31 797	-41 483	326 070
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	308 580	-26 782	52 936	31 895	-41 483	325 146

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2024		31/12/2023	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	2 123 488		1 418 196	
➤ Titres cotés				
➤ Titres non cotés	2 123 488		1 418 196	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	314 830	-	336 790
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	36 869		41 354	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	2 160 357	314 830	1 459 550	336 790

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	7 923	1 674
JUSTE VALEUR AU BILAN	7 923	1 674

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2024

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF		
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	19 786	4 446 490
Comptes ordinaires	19 786	71 226
Prêts		4 375 264
Titres		
Opération de location financement		
ACTIF DIVERS		4 445
TOTAL	19 786	4 450 935
PASSIF		
DÉPÔTS	1 203 866	71 226
Comptes ordinaires		71 226
Autres emprunts	1 203 866	
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
PASSIF DIVERS	3 516	4 379 709
TOTAL	1 207 382	4 450 935
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		1 396 983
Engagements reçus		1 396 983

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2024

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		194 705
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	40 521	194 452
COMMISSIONS (PRODUITS)		17 948
COMMISSIONS (CHARGES)		262
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	2 637	28 366
LOYERS REÇUS	81	10 157

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2024	31/12/2023
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	7 801 290	6 876 580
Titres de créances négociables	7 801 290	6 876 580
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	2 302 548	2 302 362
Emprunt subordonné		
➤ À durée déterminée	2 302 548	2 302 362
➤ À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
➤ À durée déterminée		
➤ À durée indéterminée		
TOTAL	10 103 838	9 178 942

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

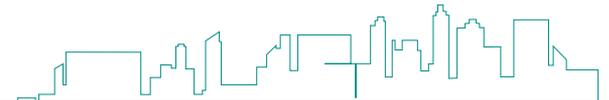
En milliers de DH

	31/12/2024		31/12/2023	
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation
États	7 119 123	-171	7 118 952	6 981 127
Autres administrations publiques				-333
Établissements de crédit				
Autres				
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	7 119 123	-171	7 118 952	6 981 127

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	Arval Maroc	-12 962	1 465 106	415 520	-4 455
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE		-12 962	1 465 106	415 520	-4 455



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT	En milliers de DH		
	31/12/2023	Augmentations / Diminutions	Autres
IMMOBILIER			31/12/2024
Valeur brute (bail commercial)	544 143	-74 063	470 080
Amortissements et dépréciations (-)	217 544	-8 931	208 612
TOTAL IMMOBILIER	326 599	-85 131	261 468
MOBILIER			
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-	45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	10 327	-	10 327
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	45 971	-	45 971
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	6 977	-311	6 667
TOTAL MOBILIER	3 349	311	3 659
TOTAL DROITS D'UTILISATION	329 948	-64 821	265 127
Impôt différé actif (IDA)	130 238	-	-17 580
SOUS TOTAL	460 186	-64 821	377 785

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION	En milliers de DH				
	31/12/2023	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2024
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	341 678	8 528	-68 142	-3 160	278 904
Dettes de location - (Matériel Informatique)	0	-	-	-	0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	3 324	10	-593	-	2 740
TOTAL DETTE DE LOCATION	345 002	8 538	-68 735	-3 160	281 645
Impôt différé Passif (IDP)	124 555	-	-	-18 504	106 051
Capitaux propres	-9 371	-	-	-	-9 371
Résultat	-	-	-	-540	-540
SOUS TOTAL	460 186	8 538	-68 735	-19 044	377 785

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2024	31/12/2023
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	325 146	171 224
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	24	13

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	EN MILLIERS DE DH		
	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À 12 MOIS (BUCKET 1)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À MATURITÉ (BUCKET 2)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)
AU 1^{er} JANVIER 2024	-322 189	-654 176	-6 422 861
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	-18 919	27 235	-450 590
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-85 820	-141 675	-18 622
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	46 497	90 613	897
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	20 404	78 297	-432 865
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	22 236	-162 308	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-19 613	149 430	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	7 163	99 486	-452 967
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-14	-7 812	41 188
Utilisations de dépréciations	-	-	273 136
AUTRES DOTATIONS/REPRISES SANS CHANGEMENT DE STRATE	10 632	-499	-294 221
AU 31 DÉCEMBRE 2024	-341 108	-626 942	-6 873 451

ENGAGEMENTS DE GARANTIE	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	11 624 914	9 402 706
➤ D'ordre des Établissements de crédit	3 750 488	2 878 842
➤ D'ordre de la clientèle	7 874 426	6 523 864
➤ Cautions administratives et fiscales et autres cautions	0	0
➤ Autres garanties d'ordre à la clientèle	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	8 596 303	5 275 236
➤ des Établissements de crédit	6 730 891	3 367 494
➤ de l'État et d'autres organismes de garantie	1 865 412	1 887 742
➤ d'autres organismes de garantie	0	0

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	7 644 110	6 352 982
➤ Aux Établissements de crédit	779 900	20 914
➤ À la clientèle	6 862 210	6 332 068
➤ Autre engagements en faveur de la clientèle	2 000	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
➤ Des Établissements de crédit	-	-
➤ De la clientèle	-	-



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Riad 10100 Rabat
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

GROUPE BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI)** comprenant l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres, le tableau consolidé des flux de trésorerie, ainsi qu'une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant **KMAD 7.345.468**, dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 326.070**.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du **Groupe BMCI** arrêtés au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Nous vous renvoyons à la note sur les passifs éventuels, jointe à la présente attestation, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 26 mars 2025

Les commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory

BDO
Audit, Tax & Advisory
AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Riad, 10100 Rabat
Téléphone : 2125 37 83 32 (100)
Télécopieur : 2125 37 83 32 (100)
@bdo.ma

Abderrahim GRINE
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Member of Grant Thornton
Membre de Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 60 00 Fax : 05 22 29 56 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux





1 1. PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50% pour les créances douteuses,
 - 100% pour les créances compromises.

- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1 4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1 5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1. 5. 1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1 5 2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1 5- 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition. A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1 5 4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1 5 5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1,5,6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1 6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1 7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1 8. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
Grosse informatique	10 ans
Micro informatique	7 ans

1 9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1 10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficiaire d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficiaire d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1 11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1 12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1 13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 793 793	1 362 860
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 755 495	6 227 777
À vue	1 333 366	1 504 541
À terme	5 422 129	4 723 235
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	46 779 874	47 154 666
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	19 070 239	18 744 946
Crédits et financements participatifs à l'équipement	8 998 973	9 305 128
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 092 873	16 283 662
Autres crédits et financements participatifs	2 617 789	2 820 931
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 368 940	2 437 252
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	3 887 656	3 806 784
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 835 469	2 897 509
Autres titres de créance	52 159	907 799
Certificats de Sukuks	-	-
Titres de propriété	28	1 475
AUTRES ACTIFS	983 459	1 194 627
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 762 254	7 936 616
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 120 491	6 982 428
Autres titres de créance	641 763	954 188
Certificats de Sukuks	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	455 059	450 973
Participation dans les entreprises liées	226 060	224 377
Autres titres de participation et emplois assimilés	229 000	226 596
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	698 028	697 133
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	680 246	612 353
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	832 488	889 476
TOTAL DE L'ACTIF	72 997 292	72 770 516

HORS BILAN	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
ENGAGEMENTS DONNÉS	20 262 870	17 325 707
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	709 899	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 592 868	6 211 492
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	5 113 284	4 612 748
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 844 820	6 501 467
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	2 000	-
ENGAGEMENTS REÇUS	8 457 978	5 145 024
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 592 566	3 257 282
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 865 412	1 887 742
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 891 040	4 626 321
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	200 159	238 438
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 749 349	2 529 069
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	301 147	281 991
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	90 225	63 799
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	386 374	434 423
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	520 159	471 649
Autres produits bancaires	643 627	606 953
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 334 500	-1 430 707
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-132 809	-115 244
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-324 392	-337 608
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-371 148	-363 462
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-333 927	-368 014
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	172 223	-246 379
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 556 540	3 195 615
Produits d'exploitation non bancaire	7 313	74 144
Charges d'exploitation non bancaire	-1 216	-45 957
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-2 238 335	-2 128 976
Charges de personnel	-961 682	-896 984
Impôts et taxes	-36 926	-38 298
Charges externes	-948 642	-929 844
Autres charges générales d'exploitation	-77 436	-75 840
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-213 649	-188 011
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 452 646	-1 859 243
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 014 189	-836 545
Pertes sur créances irrécouvrables	-199 123	-817 578
Autres dotations aux provisions	-239 333	-205 120
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	684 099	1 480 623
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	514 659	1 208 737
Récupérations sur créances amorties	12 886	20 001
Autres reprises de provisions	156 554	251 885
RÉSULTAT COURANT	555 755	716 205
Produits non courants	64 280	21 567
Charges non courantes	-103 746	-334 299
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	516 289	403 473
Impôts sur les résultats	-224 398	-209 551
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	291 892	193 922
TOTAL PRODUITS	5 646 733	6 202 654
TOTAL CHARGES	5 354 841	-6 008 732
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	291 892	193 922

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 917 001	4 180 396
À vue	1 533 996	1 832 466
À terme	3 383 005	2 347 930
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	45 662 200	46 439 436
Comptes à vue créditeurs	32 945 873	33 422 509
Comptes d'épargne	5 781 384	5 946 316
Dépôts à terme	4 932 858	5 582 094
Autres comptes créditeurs	2 002 085	1 488 516
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	8 497 203	8 744 007
Titres de créance négociables émis	8 497 203	8 744 007
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
AUTRES PASSIFS	3 280 236	2 919 861
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	800 538	699 752
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNÉES	2 302 548	2 302 362
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS	-	-
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 453	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES, CAPITAL NON VERSÉ (-)	-	-
REPORT À NOUVEAU (+/-)	733 294	778 399
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	291 892	193 922
TOTAL DU PASSIF	72 997 292	72 770 516

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2024 AU 31/12/2024	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
LIBELLE	31/12/2024	31/12/2023
(+) Intérêts et produits assimilés	3 231 387	3 034 967
(-) Intérêts et charges assimilées	828 350	816 314
MARGE D'INTÉRÊT	2 403 037	2 218 653
(+) Produits sur financements participatifs	19 269	14 531
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	19 269	14 531
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	386 374	434 423
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	333 927	368 014
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	52 446	66 409
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (I)	0	0
(+) Commissions perçues	520 159	471 719
(-) Commissions servies	63 059	64 585
MARGE SUR COMMISSIONS (I)	457 100	407 133
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	179 738	63 602
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	4 311	3 737
(+) Résultat des opérations de change	449 012	417 514
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-4 054	27 777
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	629 007	512 629
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	97 341	76 868
(-) Diverses autres charges bancaires	101 659	100 608
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 556 540	3 195 615
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	2 756	67 894
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	5 461	5 144
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1 216	38 637
(-) Charges générales d'exploitation	2 238 335	2 128 976
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 325 206	1 101 039
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-685 768	-425 385
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-83 683	40 551
RÉSULTAT COURANT	555 755	716 205
RÉSULTAT NON COURANT	-39 466	-312 732
(-) Impôts sur les résultats	224 398	209 551
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	291 892	193 922
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	213 649	188 011
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (I)	15	1 134
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	5 845	37 301
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	14 862
(-) Reprises de provisions	-44 561	-11 741
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-3 645	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	692	33 502
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (I)	-1 853	-69 000
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (I)	-	7 320
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	462 034	395 311
(-) Bénéfices distribués	239 027	239 027
(+) AUTOFINANCEMENT	223 007	156 284



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Créances	Montant				Dont entreprises liées et apparentées		En milliers de DH
	31/12/2024		31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023	
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6	
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NEANT			
Créances subordonnées à la clientèle							
TOTAL							

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	31/12/2024	31/12/2023	En milliers de DH
ACTIF			
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	2 934	3 016	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	34 897	36 199	
DÉBITEURS DIVERS	178 207	336 107	
Sommes dues par l'État	173 154	328 985	
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	
Sommes diverses dues par le personnel	2 818	2 332	
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-	
Divers autres débiteurs	2 235	4 790	
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	70 357	85 651	
COMPTES DE RÉGULARISATION	697 063	733 655	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	
Comptes d'écart sur devises et titres	2 463	3 663	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 601	12 031	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-	
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	104 807	136 054	
Autres comptes de régularisation	580 193	581 907	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES			
TOTAL	983 459	1 194 627	

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	31/12/2024	31/12/2023	En milliers de DH
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	20 260 870	17 325 707	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	709 899	-	
Crédits documentaires import	-	-	
Acceptations ou engagements de payer	-	-	
Ouvertures de crédits confirmés	-	-	
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-	
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-	
Autres engagements de financement donnés	709 899	-	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	6 592 868	6 211 492	
Crédits documentaires import	2 364 261	2 369 617	
Acceptations ou engagements de payer	1 619 794	1 199 701	
Ouvertures de crédits confirmés	-	-	
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	
Engagements irrévocables de Crédit-bail	-	-	
Engagements révocables sur produits participatifs	8 992	7 408	
Autres engagements de financement donnés	2 599 821	2 634 785	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 113 284	4 612 748	
Crédits documentaires export confirmés	7	6 614	
Acceptations ou engagements de payer	-	334	
Garanties de crédits données	-	-	
Autres cautions, avals et garanties donnés	5 113 277	4 605 799	
Engagements en souffrance	-	-	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	7 844 820	6 501 467	
Garanties de crédits données	105 785	-	
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 229 013	4 915 521	
Autres cautions et garanties données	1 510 023	1 586 947	
Engagements en souffrance	-	-	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	8 457 978	5 145 024	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	
Ouvertures de crédit confirmés	-	-	
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	
Autres engagements de financement reçus	-	-	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 592 566	3 257 282	
Garanties de crédits	-	-	
Autres garanties reçues	6 592 566	3 257 282	
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 865 412	1 887 742	
Garanties de crédits	1 865 412	1 887 742	
Autres garanties reçues	-	-	

COMMISSIONS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Commissions	Montant	En milliers de DH
COMMISSIONS PERÇUES	520 159	
Sur opérations de change	-	
Sur opérations sur titres	3 692	
Sur engagements sur titres	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	32 790	
Sur moyens de paiement	219 299	
Sur activités de conseil et d'assistance	21 297	
Sur ventes de produits d'assurances	36 967	
Commissions de fonctionnement de compte	39 861	
Commissions sur prestations de service sur crédit	24 651	
Sur autres prestations de service	141 602	
COMMISSIONS VERSÉES	63 059	
Sur opérations de change	-	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	
Sur produits dérivés	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-	
Sur moyens de paiement	46 308	
Sur activités de conseil et d'assistance	309	
Sur ventes de produits d'assurances	-	
Sur autres prestations de service	16 751	

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

PASSIF	31/12/2024	31/12/2023	En milliers de DH
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	3 388	4 224	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	46 520	36 516	
CRÉDITEURS DIVERS	871 186	1 047 957	
Sommes dues à l'État	185 938	324 682	
Sommes dues aux organismes de prévoyance	4 552	4 258	
Sommes diverses dues au personnel	36	36	
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 042	1 625	
Fournisseurs de biens et services	19 116	16 715	
Divers autres créditeurs	660 502	700 642	
COMPTES DE RÉGULARISATION	2 359 141	1 831 164	
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	83 139	4 144	
Comptes d'écarts sur devises et titres	0	549	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	239	56	
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 776 620	1 508 284	
Autres comptes de régularisation	-	-	
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	499 142	318 131	
TOTAL	3 280 236	2 919 861	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Catégorie des titres	Produits perçus	En milliers de DH
Titres de participation	69 555	
Participations dans les entreprises liées	20 670	
Titres de l'activité de portefeuille	-	
Emplois assimilés	-	
TOTAL	90 225	

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant	En milliers de DH
Titres achetés à réméré	0	
Autres titres à livrer	2 000,00	
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant	
Titres vendus à réméré	0	
Autres titres à recevoir	0	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Bilan	Montant	En milliers de DH
ACTIF	4 452 238	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	28 240	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 172 738	
Créances sur la clientèle	3 012 395	
Titres de transaction et de placement et investissement	155 839	
Autres actifs	27 413	
Titres de participation et emplois assimilés	55 613	
Créances subordonnées	-	
Immobilisations données en Crédit-bail et location	-	
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	
PASSIF	4 452 238	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	772 196	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 008 401	
Dépôts de la clientèle	-	
Titres de créance émis	-	
Autres passifs	1 671 641	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	
Dettes subordonnées	-	
HORS BILAN	7 189 840	
Engagements donnés	7 176 718	
Engagements reçus	13 122	

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS		En milliers de DH
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023	
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	9 950 690	13 763 152			
Devises à recevoir	2 313 516	3 059 118			
Dirhams à livrer	1 914 682	2 032 486			
Devises à livrer	3 068 366	4 858 927			
Dirhams à recevoir	2 654 127	3 812 621			
Dont swaps financiers de devises	-	-			
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS					
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt					
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt					
Engagements sur marchés réglementés de cours de change					
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change					
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments					
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments					
TOTAL	9 950 690	13 763 152			

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	En milliers de DH
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT	
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT	
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT	NEANT	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats	En milliers de DH
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT	
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT	


AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	471 404
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	643 627
AUTRES CHARGES BANCAIRES	172 223
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	182 793
Dont plus-values de cession sur BDT	1 002
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	-
Dont produits sur opérations de change	449 012
Dont Divers autres Produits bancaires	7 116
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	3 704
Dont pertes sur titres de transaction	3 055
Dont moins-values de cession sur titres	396
Dont charges sur moyens de paiement	46 308
Dont autres charges sur prestations de service	16 751
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	4 054
Dont pertes sur opérations de change	-
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	85 476
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	-
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	16 182
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	7 313
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 216
Commentaires	
PRODUITS	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	1 023
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	1 853
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3 645
➤ Dont produits accessoires	791
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	2
CHARGES	
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	524
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations	692
AUTRES CHARGES	
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 452 646
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	990 876
Dont pertes sur créances irrécouvrables	199 123
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	15
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	23 313
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	239 318
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-
AUTRES PRODUITS	
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	684 099
Commentaires	
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	508 645
Dont récupérations sur créances amorties	12 886
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	919
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	6 014
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	155 636
Dont reprise de provisions réglementées	-
Dont reprise des autres provisions	-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	
PRODUITS NON COURANTS	64 280
CHARGES NON COURANTES	103 746

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 En milliers de DH

	MONTANT
PRODUITS ET CHARGES	
PRODUITS	636 512
Gains sur les titres de transaction	182 793
Plus-value de cession sur titres de placement	1 002
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	3 704
Gains sur les produits dérivés	-
Gains sur les opérations de change	449 012
CHARGES	7 505
Pertes sur les titres de transaction	3 055
Moins-value de cession sur titres de placement	396
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-
Pertes sur les produits dérivés	4 054
Pertes sur opérations de change	-
RÉSULTAT	629 007

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 En milliers de DH

	MONTANT
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	555 755
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7 041
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	102 736
Résultat courant théoriquement imposable (-)	460 059
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	177 123
Résultat courant après impôts (-)	378 632
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NEANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	183 968	409 573	13 786 068	18 295 427	32 675 036	33 119 832
COMPTE D'ÉPARGNE	-	-	-	5 781 387	5 781 387	5 946 421
DÉPÔTS À TERME	15 000	521 828	2 013 323	2 347 122	4 897 273	5 528 160
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	15407	342 126	1 736 888	178 281	2 272 702	1 791 029
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	3 021	9 351	23 430	35 802	53 994
TOTAL	214 375	1 276 548	17 545 630	26 625 647	45 662 200	46 439 436

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 En milliers de DH

	MONTANT
CHARGES	
CHARGES DE PERSONNEL	961 682
Commentaires	
Dont salaires et appointements	540 444
Dont primes et gratifications	131 094
Dont charges d'assurances sociales	154 885
Dont charges de retraite	13 947
Dont charges de formation	23 259
Dont autres charges de personnel	98 053
CHARGES	
IMPÔTS ET TAXES	36 926
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'équité	-
Patente	19 803
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	211
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	16 913
CHARGES	
CHARGES EXTERNES	948 642
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	198 159
Dont frais d'entretien et de réparation	110 214
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires	387 838
Prime d'assurance	4 309
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	15 791
Dont transports et déplacements	31 148
Mission et réception	8 970
Dont publicité et publication	34 157
Frais postaux et télécommunications	81 178
Frais de recherche et de documentation	37
Frais de conseils et d'assemblée	940
Dons et cotisations	3 099
Fournitures de bureau et imprimés	6 498
Dont autres charges externes	66 303
CHARGES	
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	77 436
Commentaires	
Dont pénalités et dédits	-
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	77 436
CHARGES	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	213 649
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2023	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2024
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453	-	-	5 184 453
Réserve légale	132 793	-	-	132 793
Autres réserves	2 266 714	-	-	2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946	-	-	2 784 946
CAPITAL	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929	-	-	1 327 929
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	778 399	-45 105	-	733 294
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	193 922			291 892
TOTAL	7 484 702	-45 105		7 537 567

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2024 AU 31/12/2024 En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	675 878	10 769 741	28	-	11 445 648	11 529 994
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	10 769 741	-	-	10 769 741	9 726 468
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	675 878	-	-	-	675 878	1 802 051
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	28	-	28	1 475
TOTAL	675 878	10 769 741	28	-	11 445 648	11 529 994

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	1 784 534	738	12 019 358	225 585	14 030 215	13 230 961
Comptes à vue débiteurs	34 534	738	3 142 712	159 090	3 337 074	3 235 606
Créances commerciales sur le Maroc	0		2 032 317	0	2 032 317	2 253 104
Crédits à l'exportation			0		0	107 083
Autres crédits de trésorerie	1 750 000		6 844 329	66 495	8 660 824	7 635 168
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				4 931 675	4 931 675	5 413 925
Crédits à la consommation				4 928 111	4 928 111	5 409 597
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				3 564	3 564	4 327
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	1 322 223		7 440 634	199 522	8 962 379	9 263 708
Crédits à l'équipement	1 322 223		7 440 634	196 078	8 958 935	9 260 900
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				3 444	3 444	2 808
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			2 207 766	13 827 454	16 035 220	16 244 924
Crédits immobiliers			2 207 766	13 142 066	15 349 832	15 728 565
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				685 388	685 388	516 359
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		1 166 121		1 757	1 167 878	1 547 995
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	622 634		1 732 664		2 355 298	2 437 252
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	18 968	439	159 095	37 816	216 318	180 605
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			522 288	927 543	1 449 830	1 272 549
Créances pré-douteuses			158	126 577	126 734	148 070
☑ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses			489 198	467 572	956 771	695 985
☑ Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises			32 932	333 394	366 325	428 495
☑ Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 748 359	1 167 298	24 081 805	20 151 351	49 148 814	49 591 917

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	1 100 601	33 558	46 509	67 442	1 248 109	971 410
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	1 094	928 823	925 672	1 855 589	1 685 064
Au jour le jour	-	1 094	178 823	925 672	1 105 589	1 005 064
À terme	-	-	750 000	-	750 000	680 000
PRÊTS FINANCIERS	-	233 333	4 239 964	-	4 473 297	4 029 076
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES	-	259 074	-	-	259 074	287 386
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	9 292	10 735	-	20 027	14 174
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	1 100 601	536 351	5 226 031	993 114	7 856 096	6 987 111

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2024	Total au 31/12/2023
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	1 500 012	3 282	40 762	698 099	742 144	701 342
VALEURS DONNÉES EN PENSION	-	-	182 057	-	182 057	950 988
Au jour le jour	-	-	182 057	-	182 057	150 074
À terme	1 500 012	-	-	-	1 500 012	800 914
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	1 132 000	-	-	543 432	1 675 432	1 521 592
Au jour le jour	-	-	-	141 560	141 560	0
À terme	1 132 000	-	-	401 872	1 533 872	1 521 592
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	6 649	-	6 649	6 649
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES	-	800 138	11	-	800 149	993 261
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	9 467	-	12	1 077	10 557	6 564
TOTAL	2 641 479	803 420	229 492	1 242 609	4 917 000	4 180 396

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	2 123 488	2 123 488	1 974 600	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 123 488	2 123 488	1 974 600	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1 719 699	1 719 521	1 684 628	33 461	179	179
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 668 803	1 668 625	1 633 700	33 461	179	179
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	50 868	50 868	50 900	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	28	28	28	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 603 932	7 602 638	7 545 685	-	1 294	1 294
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 978 922	6 977 628	6 920 085	-	1 294	1 294
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	625 011	625 011	625 600	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
TOTAL	11 447 120	11 445 647	11 204 913	33 461	1 473	1 473

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	CARACTÉRISTIQUES			DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	entreprises liées	autres apparentés		
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				20 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				16 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				4 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	06/03/2025	100	2,88				30 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				15 000	
Certificats de dépôt	08/08/2024	08/08/2025	100	3,20				14 000	
Certificats de dépôt	04/03/2024	05/03/2025	100	3,35				20 000	
Certificats de dépôt	12/01/2024	11/12/2025	100	3,60				27 700	
Certificats de dépôt	09/02/2024	12/02/2025	100	3,40				124 900	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				120 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				100 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				63 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				340 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				30 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				50 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				260 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				3 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				1 600	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				15 000	
Certificats de dépôt	11/08/2023	10/07/2025	100	3,60				15 100	
Certificats de dépôt	15/03/2024	17/03/2025	100	3,40				13 600	
Certificats de dépôt	27/12/2024	30/12/2025	100	2,90				213 900	
Certificats de dépôt	29/11/2024	01/12/2025	100	3,20				32 700	
Certificats de dépôt	08/10/2024	09/10/2025	100	3,00				70 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				15 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				20 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				30 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				30 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				100 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				50 000	
Certificats de dépôt	06/03/2024	05/02/2026	100	3,45				182 000	
Certificats de dépôt	06/08/2024	06/08/2025	100	3,00				133 700	
Certificats de dépôt	30/01/2024	31/01/2025	100	3,20				238 200	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				107 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				30 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				50 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				10 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				30 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				100 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				80 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				8 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				17 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				10 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				10 000	
Certificats de dépôt	21/04/2023	20/03/2025	100	4,00				18 500	
Certificats de dépôt	03/04/2024	04/04/2025	100	3,20				211 800	
Certificats de dépôt	13/06/2024	17/06/2025	100	3,20				112 000	
Certificats de dépôt	09/07/2024	10/07/2025	100	3,20				172 900	
Certificats de dépôt	13/09/2024	16/09/2025	100	2,90				113 600	
Certificats de dépôt	17/01/2024	16/12/2025	100	3,60				198 700	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				93 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				100 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				60 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				30 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				100 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				100 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				180 000	

Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	CARACTÉRISTIQUES			DONT			Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	entreprises liées	autres apparentés		
Certificats de dépôt	19/09/2024	06/03/2025	100	2,88				50 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				150 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				56 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				15 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				10 000	
Certificats de dépôt	15/03/2024	13/02/2026	100	3,60				172 900	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				200 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				80 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				40 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				172 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				25 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				30 000	
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70				48 300	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				80 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				5 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				15 000	
Certificats de dépôt	24/04/2024	25/04/2025	100	3,50				38 000	
Certificats de dépôt	08/03/2024	06/02/2026	100	3,60				119 900	
Certificats de dépôt	09/07/2024	10/07/2025	100	3,30				43 500	
Certificats de dépôt	20/05/2024	21/05/2025	100	3,20				204 200	
Certificats de dépôt	20/05/2024	21/05/2025	100	3,30				38 400	
Certificats de dépôt	26/08/2024	27/08/2025	100	3,20				11 000	
Certificats de dépôt	10/10/2024	10/10/2025	100	2,90				160 100	
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10				36 700	
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10				19 200	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				100 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				35 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				70 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				80 000	
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36				40 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				41 400	
Certificats de dépôt	31/05/2024	03/06/2025	100	3,40				20 000	
Certificats de dépôt	04/09/2024	05/09/2025	100	3,00				40 000	
Certificats de dépôt	30/10/2024	31/10/2025	100	2,90				157 600	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				150 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				20 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				100 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				100 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				50 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				40 000	
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36				260 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				20 000	
Certificats de dépôt	25/06/2024	27/03/2025	100	3,37				50 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				20 000	
Certificats de dépôt	04/03/2024	05/03/2025	100	3,20				111 500	
Certificats de dépôt	18/03/2024	19/03/2025	100	3,20				90 700	
Certificats de dépôt	30/09/2024	30/09/2025	100	3,30				31 000	
Certificats de dépôt	28/11/2024	28/11/2025	100	2,90				244 200	
Certificats de dépôt	16/11/2023	15/10/2025	100	3,60				68 200	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				40 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				40 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				25 000	
Certificats de dépôt	23/05/2024	22/05/2025	100	3,36				60 000	
Certificats de dépôt	19/09/2024	04/09/2025	100	2,98				45 000	
Certificats de dépôt	09/10/2023	09/10/2025	100	3,70				51 700	
TOTAL								8 362 400	

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 134 803 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	— Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice —			
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						226 060			
BMCI LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2024	214 258	-13 128	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	55 613	31/12/2024	11 292	5 236	30 099
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	11 694	31/12/2024	11 861	927	
BMCI FINANCE*	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2024	10 312	-422	7 000
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2024	30 130	29 979	28 604
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000		31/12/2024	-81	-49	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2024	20 068	-12 932	3 852
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2024	17 007	2 585	
DIGIFI*	Transfert de fonds	105 524	69,81%	160 520	0	22/09/2024	34 621	-53 762	
DIGI SERVICE*	Services Digitaux	71 500	73,9%	52 864	0	23/05/2024	11 675	-19 151	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS						229 000			
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2022	175 644	39 345	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2023	552 253	18 555	209
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	31/12/2024	205 635	75 987	



VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	51 173 484		
Autres valeurs et sûretés réelles	78 984 515		
TOTAL	130 157 999		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	583 800	BDT donnés en garantie CDG	583 800
TOTAL	583 800		583 800

PROVISIONS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2024
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 606 710	990 891	513 268	58	6 084 391
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	5 339 370	990 876	508 645	58	5 821 660
Titres de placement & investissement	5 177	-	3 704	-	1 473
Titres de participation et emplois assimilés	238 599	15	919	-	237 695
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	12 993	-	-	-	12 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10 572	-	-	-	10 572
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	699 751	262 631	161 650	-194	800 538
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	215 353	23 313	6 014	-	232 652
provisions pour risques de change	24	-	-	-	24
provisions pour pertes sur marchés à terme	1 404	6 248	-	-	7 652
provisions pour risques généraux et charges	482 971	233 070	155 636	-194	560 211
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	6 306 461	1 253 522	674 918	-136	6 884 929

PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de l'office des changes, courant mars 2023, un avis de vérification portant sur les opérations de change. La vérification est en cours.

La BMCI a reçu de la part de la CNSS au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre des périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 227 326	165 851	-	1 393 176	614 973	97 958	0	680 246
Droit au bail	239 166	-	-	239 166	2 667	-	-	236 498
Immobilisations en recherche et développement								
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	988 160	165 851	-	1 154 011	612 305	97 958	-	443 748
Immobilisations incorporelles hors exploitation								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 569 801	98 406	61 308	2 606 900	1 734 917	113 350	49 856	808 489
Immeubles d'exploitation	1 102 345	1 043	20 078	1 083 310	596 370	38 724	12 107	460 322
↳ Terrain d'exploitation	22 099	-	150	21 949	-	-	0	21 949
↳ Immeubles d'exploitation Bureaux	1 059 397	1 043	19 928	1 040 512	581 089	38 321	12 107	433 209
↳ Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849	-	-	20 849	15 281	403	-	5 164
Mobilier et matériel d'exploitation	754 773	57 842	36 997	775 617	589 734	49 401	36 932	173 415
↳ Mobilier de bureau d'exploitation	185 935	3 804	61	189 677	164 018	5 684	61	20 037
↳ Matériel de bureau d'exploitation	53 178	592	-	53 769	51 156	1 186	-	1 427
↳ Matériel informatique	515 453	53 082	36 937	531 598	374 504	42 502	36 871	151 464
↳ Matériel roulant rattaché à l'exploitation	208	364	-	572	56	29	-	487
↳ Autres matériels d'exploitation								
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	662 242	39 522	4 232	697 531	523 173	23 280	817	151 894
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442	-	-	50 442	25 639	1 944	-	22 858
↳ Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Immeubles hors exploitation	46 075	-	-	46 075	22 006	1 750	-	22 320
↳ Mobilier et matériel hors exploitation	4 367	-	-	4 367	3 633	195	-	539
↳ Autres immobilisations corporelles hors exploitation								
IMMOBILISATIONS EN COURS	54 591	3 144	33 736	23 999	-	-	-	23 999
TOTAL	3 851 718	267 401	95 043	4 024 075	2 349 889	211 307	49 856	1 512 734

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 597 129	365 242	429 447	1 532 294	333 927	821 903	-	-	698 028
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 564 522	342 904	429 447	1 477 979	333 927	787 520	-	-	690 458
↳ Crédit-bail mobilier en cours	192	507	-	699	-	-	-	-	699
↳ Crédit-bail mobilier loué	1 564 330	342 397	429 447	1 477 280	333 927	787 520	-	-	689 759
↳ Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Crédit-bail immobilier en cours									
↳ Crédit-bail immobilier loué									
↳ Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS À RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURÉS									
LOYERS IMPAYÉS	7 570	-	-	7 570	-	-	-	-	7 570
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	25 038	22 338	-	47 375	-	34 383	-	-	12 993
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS À RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURÉS									
LOYERS IMPAYÉS									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	1 597 129	365 242	429 447	1 532 924	333 927	821 903	-	-	698 028



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 873 593	4 600 311
2. (+) Récupérations sur créances amorties	12 886	20 001
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	3 668	5 144
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-2 136 900	-2 131 998
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-1 216	-12 455
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 024 686	-1 940 966
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-224 398	-209 551
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	502 948	330 487
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-527 719	-639 219
9. (+) Créances sur la clientèle	443 103	-2 129 094
10. (+) Titres de transaction et de placement	93 490	-702 361
11. (+) Autres actifs	211 169	-185 549
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-895	121 113
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	736 605	-1 901 103
17. (+) Dépôts de la clientèle	-777 236	3 371 424
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	-246 804	1 593 198
20. (+) Autres passifs	360 375	314 718
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	292 087	-156 874
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	795 035	173 613
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	70 000
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	17 729	-
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-	0
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-233 073	-231 791
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	90 269	63 370
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-125 075	-98 420
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	750 000
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-239 027	-239 027
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-239 027	510 973
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	430 933	586 165
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 362 860	776 695
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 793 793	1 362 860

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF		
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	45 881	78 385
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	449	479
À vue	449	479
À terme		
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	694 185	524 214
Créances sur Mourabaha	694 185	524 214
Créances sur Salam		
Créances sur autres financements participatifs		
Autres créances sur la clientèle		
4. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT		
Dont Certificats de Sukuk		
5. BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
6. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
7. TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS		
Dont Certificats de Sukuk		
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka		
8. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
9. AUTRES ACTIFS	8 719	4 530
TOTAL DES ACTIFS	749 234	607 608

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
PASSIF		
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	240 053	180 190
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	240 053	180 190
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	24 275	16 736
Comptes à vue créditeurs	23 368	14 627
Autres comptes créditeurs	907	2 109
4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
Dettes sur Mourabaha		
Dettes sur Salam		
Dettes sur autres financements participatifs		
5. AUTRES PASSIFS	257 923	192 703
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75	64
7. DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS		
8. DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
9. REPORTS	12 916	6 487
10. RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8 991	6 429
TOTAL DES PASSIFS	749 234	607 608

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2024

	En milliers de DH	
INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	291.892	
Bénéfice net	291.892	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	473.063	
1. COURANTES	7.041	
➤ Cadeaux à la clientèle	63	
➤ Redevances et locations non déductibles	571	
➤ Pénalités et amendes		
➤ dons, subventions et cotisations	1.261	
➤ Sponsoring & Mécénat culturel	5.145	
➤ Frais de réception et évènements exceptionnels		
➤ Dotations aux amortissement / immos hors exploitation		
2. NON COURANTES	466.022	
➤ IS	224.398	
➤ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	29.558	
➤ Pertes sur CES	-	
➤ Charges non courantes	27.755	
➤ Dotations aux amortissement / immos hors exploitation	1.944	
➤ Provisions pour risques généraux	3.518	
➤ Provision pour risques et charges	177.000	
➤ Charges sur exercice antérieurs	1.848	
DÉDUCTIONS FISCALES		182.104
1. COURANTES		102.736
➤ Dividendes	90.225	
➤ Reprise des provisions / Créances en souffrance Cf 2012-2015 et 2019-2022	10.659	
➤ Boni de liquidation / participations	1.853	
2. NON COURANTES		79.367
➤ Transfert de charges	1.361	
➤ Reprise de provision	78.006	
TOTAL	764.954	182.104
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		582.851
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C)⁽¹⁾		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		582.851
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
TITRES	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Titres dont l'Établissement est dépositaire	123 633 673	120 632 548	79 833 002	70 708 489
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'Établissement est dépositaire	28 346 278	9 893 991	9 801 507	6 587 639
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2024

	En milliers de DH	
	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	19 460	15 096
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	19 269	14 531
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks		430
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	191	135
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	30	29
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	30	29
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	19 430	15 067
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	4 799	4 799
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	11	64
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
RÉSULTAT COURANT	14 620	10 205
RÉSULTAT NON COURANT		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	14 620	10 205
Impôts théorique	5 629	3 776
RÉSULTAT APRES IMPÔTS	8 991	6 429



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2024

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	En milliers de DH	
						Montant brut au 31/12/2024	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2024
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES Établissements DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
➤ MOURABAHA							
➤ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	137 843	64 245	19 269	0	187	182 632	692 396
TOTAL	137 843	64 245	19 269	0	187	182 632	692 396

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2024

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 31/12/2024	Total 31/12/2023
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ SALAM						
➤ Autre financements participatifs						
		NÉANT				

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2024

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transferts au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Montant brut au 31/12/2024	Provisions			Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2024
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis		
BIENS ACQUIS - MOURABAHA										
➤ Biens mobiliers										
➤ Biens immobiliers										
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE										
➤ Biens mobiliers	-	193 059	193 059	-	-	-	-	-	-	-
➤ Biens immobiliers	-	3 248	3 248	-	-	-	-	-	-	-
	-	189 811	189 811	-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS										
TOTAL	-	193 059	193 059	-	-	-	-	-	-	-

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	En milliers de DH			
						Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés
						Montant 31/12/2024	Montant 31/12/2023	Montant 31/12/2024	Montant 31/12/2023
MAD	734 500	100	4,16%	10	Subordination classique	734 500			
MAD	765 500	100	3,45%	10	Subordination classique	765 500			
MAD	750 000	100	5,68%	Perpétuelle	Subordination perpétuelle	750 000			
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE	En milliers de DH					
	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 600	2 686	3 914	4 224	310	-
Terrain d'exploitation	150	0	150	450	300	-
Immeubles d'exploitation Bureaux	19 928	12 107	7 821	10 231	3 035	625
Mobilier de bureau d'exploitation	61	61	-	-	-	-
Matériel informatique	36 937	36 871	67	-	-	67
Agencement Aménagement Installation	3 641	817	2 824	2 824	-	-
Frais d'acquisitions des immobilisations	207	207	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	67 523	52 750	14 775	17 729	3 645	692

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	au 31 décembre 2024
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Mars 2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.	

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements	
	Favorables	NÉANT
	Défavorables	NÉANT



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Riad, 21000 Rabat
Maroc



7, Boulevard Diriss Sllaoui
Casablanca
Maroc

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMPTES SOCIAUX
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Nous avons procédé à un examen limité des états de synthèse de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **KMAD 9.840.115** dont un bénéfice net de **KMAD 291.892**, relèvent de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états de synthèse, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) arrêtés au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous vous renvoyons à l'état B35 sur les passifs éventuels, joint à la présente attestation, qui expose les contrôles en cours dont fait l'objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 26 mars 2025

Les commissaires aux Comptes

BDO Audit, Tax & Advisory
AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15
Hay Riad, 21000 Rabat
Téléphone : +212 5 37 83 37 02 (à 06)
Télécopieur : +212 5 37 83 37 11
ICE : 001239604000091

Abderrahim GRINE
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
7 Bd. Diriss Sllaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé



Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 3 février 2025.

Les états financiers consolidés sont présentés au titre des exercices 2024 et 2023. Conformément à l'annexe I du Règlement délégué (UE) n° 2019/980, amendé par le Règlement délégué (UE) n° 2020/1273, il est précisé que l'exercice 2022 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mars 2024 sous le numéro D.24- 0117.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

	En millions d'Euros	
	Exercice 2024	Exercice 2023
ACTIF		
ACTIF		
Caisse, banques centrales	182 496	288 259
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	267 357	211 634
➤ Prêts et opérations de pension	225 699	227 175
➤ Instruments financiers dérivés	322 631	292 079
Instruments financiers dérivés de couverture	20 851	21 692
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
➤ Titres de dette	71 430	50 274
➤ Instruments de capitaux propres	1 610	2 275
Actifs financiers au coût amorti		
➤ Prêts et créances sur les Établissements de crédit	31 147	24 335
➤ Prêts et créances sur la clientèle	900 141	859 200
➤ Titres de dette 4.e	146 975	121 161
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(758)	(2 661)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	286 849	257 098
Actifs d'impôts courants et différés	6 215	6 556
Comptes de régularisation et actifs divers	174 147	170 758
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7 862	6 751
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	50 314	45 222
Immobilisations incorporelles	4 392	4 142
Écarts d'acquisition	5 550	5 549
TOTAL ACTIF	2 704 908	2 591 499
DETTES		
Banques centrales	3 366	3 374
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	79 958	104 910
➤ Dépôts et opérations de pension	304 817	273 614
➤ Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	104 934	83 763
➤ Instruments financiers dérivés	301 953	278 892
Instruments financiers dérivés de couverture	36 864	38 011
Passifs financiers au coût amorti		
➤ Dettes envers les Établissements de crédit	66 872	95 175
➤ Dettes envers la clientèle	1 034 857	988 549
➤ Dettes représentées par un titre	198 119	191 482
➤ Dettes subordonnées	31 799	24 743
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(10 696)	(14 175)
Passifs d'impôts courants et différés	3 657	3 821
Comptes de régularisation et passifs divers	136 955	143 673
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	247 699	218 043
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	19 807	18 239
Provisions pour risques et charges	9 806	10 518
TOTAL DETTES	2 570 767	2 462 632
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	118 957	115 809
Résultat de la période, part du Groupe	11 688	10 975
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	130 645	126 784
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(2 508)	(3 042)
TOTAL PART DU GROUPE	128 137	123 742
INTÉRÊTS MINORITAIRES	6 004	5 125
TOTAL CAPITAUX PROPRES	134 141	128 867
TOTAL PASSIF	2 704 908	2 591 499

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2024

	En millions d'Euros	
	Exercice 2024	Exercice 2023
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	16 188	11 725
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES	-	3 658
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	11 094	8 495
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	7 272	6 245
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	21	(32)
Dotations nettes aux provisions	3 023	3 646
Variation des actifs/passifs relatifs aux contrats d'assurance	3 181	(6 240)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(701)	(593)
Produits nets des activités d'investissement	(277)	(3 600)
Produits (charges) nets des activités de financement	(604)	506
Autres mouvements	(821)	8 563
DIMINUTION NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(124 658)	(58 119)
Diminution nette liée aux opérations avec la clientèle et les Établissements de crédit	(8 672)	(7 751)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(102 669)	(32 712)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(10 184)	(14 297)
Impôts versés	(3 133)	(3 359)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(97 376)	(34 241)
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	1 956	9 520
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2 136)	(2 216)
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(180)	7 304
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(8 756)	(8 698)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	2 338	4 022
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(6 418)	(4 676)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(393)	(3 506)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(104 367)	(35 119)
dont augmentation nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	-	9 909
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	282 579	317 698
Comptes actifs de caisse, banques centrales	288 279	318 581
Comptes passifs de banques centrales	(3 374)	(3 054)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	8 352	11 927
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(10 770)	(12 538)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	92	163
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	-	2 619
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	178 212	282 579
Comptes actifs de caisse, banques centrales	182 511	288 279
Comptes passifs de banques centrales	(3 366)	(3 374)
Prêts à vue aux Établissements de crédit	9 482	8 352
Emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	(10 608)	(10 770)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	193	92
DIMINUTION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(104 367)	(35 119)

(1) À compter de l'exercice 2024, les actifs en location simple cédés sont présentés sur la ligne « Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers ». En 2023, ils étaient présentés au sein de la ligne « Autres mouvements » pour 3 612 millions d'euros.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

	En millions d'Euros	
	Exercice 2024	Exercice 2023
Intérêts et produits assimilés	83 020	79 542
Intérêts et charges assimilés	(63 496)	(60 484)
Commissions (produits)	16 196	15 011
Commissions (charges)	(5 495)	(5 190)
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par résultat	11 569	10 346
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	209	28
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	55	66
Produits nets des activités d'assurance	2 396	2 320
dont Produits des activités d'assurance	9 711	8 945
➤ Charges afférentes aux contrats d'assurance	(7 502)	(6 786)
➤ Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	11 554	10 254
➤ Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	(11 367)	(10 093)
Produits des autres activités	21 922	18 560
Charges des autres activités	(17 545)	(14 325)
PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	48 831	45 874
Charges générales d'exploitation	(27 803)	(28 713)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 390)	(2 243)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	18 638	14 918
Coût du risque	(2 999)	(2 907)
Autres charges nettes pour risque sur instruments financiers	(202)	(775)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	15 437	11 236
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	701	593
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(191)	(104)
Écarts d'acquisition	241	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	16 188	11 725
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	(4 001)	(3 266)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	12 187	8 459
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	2 947
RÉSULTAT NET	12 187	11 406
dont intérêts minoritaires	499	431
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	11 688	10 975
Résultat par action	9,57	8,58
Résultat dilué par action	9,57	8,58



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change